RENCONTRE THÉMATIQUE

RESSOURCE EN EAU ET CLIMAT

LE 6 JUIN 2023 À NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE

Dans le cadre de Stratégie Climat 36, une trentaine d'élus et techniciens du territoire se sont réunis afin d'**échanger** et de **partager les expériences autour de la gestion et de la préservation de la ressource en eau**. La matinée, organisée par le CPIE Brenne-Berry, l'association Indre Nature et l'ADAR CIVAM, s'est déroulée en deux temps : présentation en salle, puis visite sur le terrain pour échanger et discuter autour des différents aménagements.

Cette rencontre thématique a permis une prise de conscience collective de la centralité du sujet de la ressource en eau dans le département de l'Indre, et de la nécessité d'aménager de façon adaptée chaque territoire.

Dates et lieux des prochaines rencontres :

25 septembre 2023 à Veuil sur la thématique "fleurissement et changement climatique"

11 octobre 2023 à Issoudun sur la thématique "végétalisation des cours d'écoles"

Partenaires financiers :

Partenaires techniques :

Neuvy-Saint-Sépulchre

LES ENJEUX DE L'EAU DANS L'INDRE

Assèchement de la Ringoire à Déols (36)

On constate aujourd'hui dans l'Indre un **assèchement important des cours d'eau**, une **forte diminution des débits de basses eaux** et un **faible rechargement des nappes souterraines** (qui ne peuvent plus alimenter les cours d'eau en cas de précipitations insuffisantes).

Plusieurs causes sont identifiées : réchauffement climatique (évaporation plus importante que les précipitations), volumes de prélèvements d'eau trop importants, imperméabilisation des sols (faible infiltration de l'eau en surface et en profondeur).

QUELLES SOLUTIONS POUR NOS AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX ?

Les **solutions fondées sur la nature** consistent à utiliser les services rendus par la nature pour adapter les territoires aux enjeux climatiques. Par exemple : la **GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Puviales)** permet de gérer l'eau pluviale au plus près de là où elle tombe pour recharger les nappes souterraines, éviter le ruissellement et réduire le phénomène d'ICU (Ilots de Chaleur Urbains).

Le saviez-vous ? L'Indre est le département français avec le plus gros taux de surface imperméabilisée par rapport au nombre d'habitants. On comprend alors l'intérêt de la GIEP sur ce territoire.

Les possibilités d'aménagements sont multiples :

Noues urbaines et tranchées drainantes

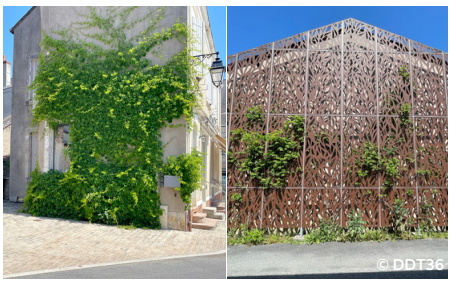

Façades végétalisées à Neuvy-Saint-Sépulchre (36)

Revêtements perméables

> **"Nous avons fait un assainissement pluvial sans tuyau. [...] Nous avons eu des montées d'eau [...] mais aucune innondation de maison, le système a parfaitement fonctionné, même mieux qu'on ne le pensait. Ce concept sans tuyau est revenu beaucoup moins cher à la réalisation et revient moins cher dans son fonctionnement actuel, tout en améliorant le paysage"**
>
> **Gilbert Renard, maire de Bois-Guillaume (76)**

QUELS FINANCEMENTS ?

Les **Appels à initiatives et Appels à projets** lancés par l'**Agence de l'Eau Loire Bretagne** sont une source de financement possible pour ces aménagements. Les Appels à projets en cours :

- "Renaturer les villes et villages" (du 1er avril au 31 décembre 2023)
- "Économiser l'eau" (du 1er avril au 31 décembre 2023)

Par ailleurs, le **Conseil départemental de l'Indre** met en œuvre une aide financière à l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales.

Enfin, **l'État** a créé le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert ». Créé en 2023, reconduit en 2024, il permet notamment de financer des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la renaturation des villes et des villages.

PLUS D'INFORMATIONS : page dédiée aux visites techniques sur le site Stratégie Climat 36